

**DEPARTEMENT DE LA
NIEVRE**

**COMMUNE DE
CHAMPVOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Louis ROUEZ, Maire.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (Adjoints), Mme GOULARD Stéphanie, M. ACHDJIAN Azade, M. GILLES Nicolas, M. BARDIOT Antoine,

Absents excusés : Mme CROSNIER Céline (pouvoir à Mme GILBERT Anne), M. JOHNSON Kwaku

Secrétaire de Séance : GILLES Nicolas

Date de convocation	07/03/2024
Nombre de Conseillers en exercice	9
Nombre de Conseillers présents	7
Nombre de votants	8

Numéro de la délibération

2024-09

Objet de la Délibération :
Approbation du compte de gestion 2023

.....
Le Maire informe les membres du conseil municipal que les exécutions des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2023 réalisées par le comptable du trésor du CSG de Cosne Cours Sur Loire, sont conformes au compte administratif de la commune. Considérant la concordance de valeur entre les écritures du compte de gestion et du compte administratif, le Maire demande aux membres du conseil municipal, d'adopter le compte de gestion pour l'exercice 2023. Après vote, les membres du conseil municipal APPROUVENT le compte de gestion 2023 :

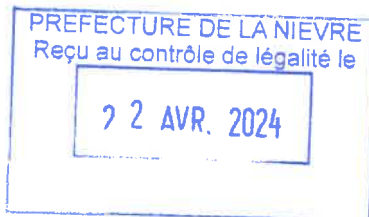
POUR : 8

CONTRE : 0

ABSENTIONS : 0

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ



Certifié exécutoire en vue de la transmission en sous-préfecture le 22 avril 2024